

Empêcher une loi génétiquement modifiée !

→ Renvoyer cette carte est indispensable pour évaluer l'impact de la campagne

- J'ai adressé une carte postale** au député, au président de la Région : et au président de l'INAO (Aoc) / au président du CERQUA (Label rouge) rayer la mention inutile.
- Je commande** exemplaires de la campagne « Notre environnement, c'est notre santé ».
 - Jusqu'à 50 exemplaires : 0,45 € pièce, port compris.
 - Au-delà de 51 exemplaires : 0,30 € pièce, port compris.
- Je commande** lot(s) de 10 fiches sur la santé environnementale pour 5 € le lot, port compris.
- Je commande** dossier(s) de campagne à 8 € pièce, port compris.
- Pour garantir l'indépendance financière d'Agir pour l'environnement, je participe aux frais engagés et **je fais don** de €.
- Au total**, je verse € à l'ordre d'Agir pour l'environnement.

EXPÉDITEUR

Nom, prénom
Adresse
Signature

Empêcher une loi génétiquement modifiée !

A l'attention des Députés français,

Dans les semaines et mois à venir, vous serez amenés à légiférer pour transposer la directive 2001/18/CE relative à la dissémination d'OGM dans l'environnement. Face à l'irréversibilité du dommage encouru, nous vous demandons de privilégier la préservation de l'environnement et des systèmes agraires traditionnels et de qualité notamment en reconnaissant le droit inaliénable à ne pas subir de pollution génétique.

En cas de pollution constatée, la responsabilité première doit incomber à l'obteneur, obligation lui étant faite d'être intégralement couvert par une assurance dès le dépôt d'un dossier de demande d'autorisation.

Sa responsabilité civile et pénale, au regard des risques générés à moyen et long terme, doit être imprescriptible. Enfin, si un fonds de garantie venait à être créé, il doit être abondé par une contribution non plafonnée émanant exclusivement de la filière OGM, sans contribution de l'Etat qui s'apparenterait à une aide déguisée aux promoteurs des OGM.

Parce que les citoyens refusent très majoritairement l'introduction d'OGM dans l'alimentation humaine et animale, nous vous demandons de généraliser un étiquetage des produits issus d'animaux nourris avec des aliments OGM, et ce afin de permettre un choix en toute connaissance de cause.

L'adresse de votre député est disponible sur www.agirpourenvironnement.org ou au 01 40 31 02 37

Empêcher une loi génétiquement modifiée !

À l'attention du Président de l'INAO (Aoc) ou du CERQUA (Label Rouge)

L'engouement pour une alimentation de qualité tend à remettre en question les logiques qui ont prévalu pendant plus d'un demi siècle en agriculture. Les citoyens, plus de 75% des consommateurs et la plupart des paysans réclament un autre développement qui fasse désormais la part belle à une agriculture fondée sur un territoire et une authenticité gustative.

Le succès croissant des labels rouges et appellations d'origine contrôlée sont la preuve indéniable que quelque chose est en train de changer. Pourtant, bien que reposant sur une volonté d'améliorer la qualité des produits vendus, la plupart des cahiers des charges ne répriment toujours pas l'utilisation d'OGM, notamment dans l'alimentation animale. Nous pensons que cette carence est préjudiciable et risque de nuire à votre volonté de privilégier la qualité au productivisme agricole.

Nous vous demandons donc instamment de bien vouloir modifier le cahier des charges des AOC et Label Rouge afin d'exclure les OGM, notamment de toute alimentation animale.

Adresse au choix

INAO (Aoc)
51, rue d'Anjou - 75008 PARIS

CERQUA (Label rouge)
9, avenue George V - 75008 PARIS

Empêcher une loi génétiquement modifiée !

À l'attention des Président et Présidente de Région

La directive européenne 2001/18/CE relative à la dissémination des OGM dans l'environnement et l'alimentation va prochainement être transposée en droit français. Cette directive ne crée par les conditions permettant une protection optimale des milieux. La séparation stricte des filières bute sur un certain nombre de contradictions qui rendent la coexistence entre cultures OGM et non-OGM impossible à mettre en œuvre. Pire, la loi française risque de ne pas identifier précisément les principaux responsables des pollutions génétiques.

Face à l'ensemble de ces incertitudes, nous vous demandons, si vous ne l'avez pas déjà fait, de signer la charte de Florence des régions sans OGM afin d'inciter l'Etat français et l'Union européenne à prendre toute mesure garantissant une protection effective de l'environnement et des systèmes agraires traditionnels et de qualité. Nous vous demandons également de promouvoir les alternatives à l'agriculture chimique, et donc d'accroître sensiblement votre soutien à l'agriculture biologique.

Enfin, le développement des OGM pose des questions d'une telle ampleur que les citoyens doivent être pleinement avertis et informés. La Région que vous présidez peut être l'instrument adapté pour organiser des débats transparents et pluralistes, débats débouchant sur des consultations locales.

EXPÉDITEUR

Nom, prénom
Adresse
Signature

EXPÉDITEUR
Nom, prénom
Adresse
Signature

0,48 €

À l'attention de M. le Président

.....

75008 PARIS

Coupon-réponse à renvoyer sous enveloppe avec votre éventuel règlement à :

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

97, RUE PELLEPORT

75020 PARIS

Au choix

ALSACE - 35, av. de la Paix - B.P. 1006 - 67070 Strasbourg Cedex • AQUITAINE - 14, rue François de Sourdis - 33077 Bordeaux • AUVERGNE - 13-15, av. de Fontmaure - B.P. 60 - 63402 Chamalières Cedex • BOURGOGNE - 17, bd de la Trémouille - B.P. 1602 - 21035 Dijon Cedex • BRETAGNE - 283, av. Patton - CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7 • CENTRE - 9, rue Saint-Pierre Lentin - 45041 Orléans Cedex 1 • CHAMPAGNE-ARDENNE - 5, rue de Jéricho - 51037 Châlons-en-Champagne • CORSE - 22, cours Grandval - B.P. 215 - 20187 Ajaccio Cedex 1 • FRANCHE-COMTÉ - 4, square Castan - 25031 Besançon Cedex • GUADELOUPE - Av. Paul Lacavé - Petit-Paris - 97100 Basse-Terre • GUYANE - 66, av. de Gaulle - B.P. 7025 - 97307 Cayenne Cedex • ILE-DE-FRANCE - 33, rue Barbet de Jouy - 75007 Paris • LANGUEDOC-ROUSSILLON - 201, ave de la Pompignane - 34064 Montpellier Cedex 2 • LIMOUSIN - 27, bd de la Corderie - 87031 Limoges Cedex • LORRAINE - Pl Gabriel Hocquard - B.P. 81004 - 57036 Metz Cedex 1 • MARTINIQUE - Rue Gaston Defferre - B.P. 601 - 97200 Fort-de-France • MIDI-PYRÉNÉES - 22, av. du Maréchal Juin - 31406 Toulouse Cedex 4 • NORD-PAS-DE-CALAIS - Centre Rihour - 59555 Lille Cedex • BASSE-NORMANDIE - Abbaye-aux-Dames - Pl de la Reine Mathilde - B.P.

0,48 €

M. ou Mme le président de la Région

.....

.....

523 - 14035 Caen Cedex • HAUTE-NORMANDIE - 25, bd Gambetta - B.P. 1129 - 76174 Rouen Cedex • PAYS-DE-LOIRE - 1, rue de la Loire - 44966 Nantes Cedex 9 • PICARDIE - 11, mail Albert 1^{er} - B.P. 2616 - 80026 Amiens Cedex 1 • POITOU-CHARENTES - 15, rue de l'Ancienne Comédie - B.P. 575 - 86021 Poitiers Cedex • PACA - 27, pl Jules Guesde - 13481 Marseille Cedex 20 • LA RÉUNION - Av. René Cassin-Moufia - B.P. 7190 - 97719 Saint-Denis Cedex 9 • RHÔNE-ALPES - 78, rte de Paris - B.P. 19 - 69751 Charbonnières-les-Bains Cedex

EXPÉDITEUR
Nom, prénom
Adresse
Signature

0,48 €

À l'attention de

.....

126, RUE DE L'UNIVERSITÉ

75355 PARIS CEDEX 07SP